



Questions-Réponses

1. Quelle date dois-je prendre en compte pour savoir si ma voiture peut participer aux Legend Boucles de Spa ? (Voir ART. 4 dans le règlement 2013)

Il est expressément pris en considération la date de l'homologation par la FIA/CSI du véhicule et non sa propre année de construction à toutes fins utiles lors de l'évènement. Pour les véhicules n'ayant jamais été homologué, l'année **de la première** immatriculation du véhicule sera prise en considération. Les voitures seront réparties en 4 catégories d'âge et ne doivent pas dépasser le 31/12/1986.

Une liste de véhicules non autorisés a été établie. (Voir Annexe III du règlement 2013)

2. Comment savoir si ma voiture est éligible ? (Voir ART. 4 dans le règlement 2013)

Les conditions d'admission pour l'édition 2013 des Legend Boucles de Spa sont indiquées dans l'article 4 du règlement 2013 et une liste des véhicules non autorisés est reprise dans ce même document dans l'annexe III.

Pour toute question, merci d'envoyer un e-mail ou un fax avec les informations suivantes sur votre voiture : **Marque - Type ou modèle - Année - Cylindrée**. Joindre une photo si possible et autres informations sur la voiture à Mr Alain Waleffe:

E-mail : legendbouclesdespa@cybernet.be

3. Ma voiture doit-elle être immatriculée ? (Voir ART. 4 dans le règlement 2013)

Les voitures doivent être conformes au code de la route et posséder les documents nécessaires pour être utilisées sur la voie publique.

4. Le port du casque est-il obligatoire ? (Voir ART. 5.A. et 5.B. dans le règlement 2013)

- Legend Boucles de Spa® Regularity Classic

Le port du casque et ceintures de sécurité (ou harnais) est obligatoire pour le pilote et copilote dans les Sections de Régularité.

- Legend Boucles de Spa® Regularity Legend

Les pilotes et copilotes doivent porter, dans les Regularity Test, un casque homologué suivant les normes FIA 8860-2004 ou 8860-2010 ou SNELL 2000 ou SNELL 2005 ou British Standard BS6658-85 type A/FR ou SFI 31-1.A ou SF1 31.2.A. (Voir Question 18 pour le reste de l'équipement)



5. Suis-je autorisé à installer un Halda ou Trip Master en plus de mon compteur de vitesse, ou à utiliser des appareils électroniques de mesure de distance ou de temps ? (Voir ART. 4.7 dans le règlement 2013)

Oui, tous les appareils de mesure de distance et de temps sont autorisés. Le Road Book GPS tripy est autorisé.

6. L'utilisation des pneus cloutés et de chaînes est-elle autorisée ? (Voir ART. 4.11.4 dans le règlement 2013)

Les pneus à clous, ainsi que les chaînes ou tout dispositif similaire sont interdits. Les pneus de type « Racing » sont également interdits. Seuls les pneus « neige » pourront être utilisés quelque soit les conditions climatiques. La dimension et le choix des pneus "neige" est libre, mais les dimensions des jantes doivent être celles d'origine ou homologuées sur la fiche FIA.

7. Faut-il des licences sportives pour l'équipage ou la voiture ? (Voir ART. 5 dans le règlement 2013)

- Legend Boucles de Spa® Regularity Classic

Les membres de l'équipage ne disposant pas d'une licence de RACB ou tout autre ASN devront remplir en même temps que leur demande d'engagement, la demande d'un permis « One Event Pass » à télécharger sur le site des 2013 Legend Boucles de Spa®. La licence sera remise lors du contrôle sportif. Il devra en outre s'acquitter d'un montant de 100€ par personne, payable à l'avance.

- Legend Boucles de Spa® Regularity Legend

Après approbation du RACB Sport les pilotes et copilotes pourront participer à l'épreuve selon les conditions marquées ci-dessous :

Les pilotes et copilotes qui sont détenteurs d'une licence internationale FIA 2013. (Hors H4-Regularity).

Les pilotes et copilotes qui sont détenteurs d'une licence RACB Sport 2013 (Rallye ou Circuit) ou d'une licence nationale 2012 équivalente émanant d'une autre ASN.

Les pilotes et copilotes, belges, non-détenteurs d'une licence, doivent se munir d'un « National Regularity ».

Pour obtenir le permis de « National Regularity » le Pilote ou Co-pilote demandeur doit :

- Avoir 18 ans révolus à la date d'émission de la licence
- Etre titulaire d'un permis de conduire en cours de validité
- Fournir un certificat médical d'aptitude à pratiquer le sport automobile délivré par un médecin agréé, avec ECG si plus de 45 ans
- Avoir eu un avis favorable du RACB Sport sur base d'un palmarès



Ce permis doit être demandé à l'avance auprès du R.A.C.B. Sport (cb.sport@racb.com)

8. Quand reçoit-on les plaques rallye, numéros de portière et autres documents du rallye ? (Voir Pt I Programme dans le règlement 2013)

Tout le matériel nécessaire pour le bon déroulement de l'épreuve vous sera distribué le jeudi 14 février et vendredi 15 février, lors des vérifications sportives à Spa. (Radisson Blu Palace – Place Royale 39 – 4900 Spa). Vous recevrez une convocation à l'approche de l'évènement avec l'heure et la date de votre contrôle administratif.

9. Et les road-books ? (Voir Pt I Programme dans le règlement 2013)

Distribution des road-book, au contrôle horaire de sortie du Parc de pré-départ le samedi 16/02 à partir de 8.20.

10. Comment se déroulent les vérifications sportives et le contrôle technique ? (Voir ART. 11&12 dans le règlement 2013)

Les vérifications administratives auront pour but de montrer que le véhicule possède les documents nécessaires pour être utilisé sur la voie publique.

Le contrôle technique prêtera une attention particulière sur les éléments majeurs de sécurité de la voiture (bon fonctionnement des feux de signalisation, fixation de la batterie, présence d'un extincteur,...) ainsi que la conformité au code de la route.

Pour rappel, le montage de maximum 4 phares supplémentaires est autorisé, non-inclus ceux d'origine.

Pour respecter l'esprit de l'époque, les ampoules aux Xénon ne sont pas autorisées.

Les numéros, plaques de rallye et publicités de l'organisation devront être apposés sur le véhicule avant présentation au contrôle technique.

Chaque équipage recevra une convocation personnalisée en temps utile avec les modalités pratiques pour se rendre aux vérifications sportives et contrôle technique.

11. Je n'ai pas d'expérience en rallye. Puis-je quand même participer ?

Oui bien sûr. Dans les précédentes éditions, le rallye a accueilli un pourcentage important de nouveaux équipages qui n'avaient jamais participé à aucun rallye.

Tout s'est très bien passé pour eux... puisque la majorité d'entre eux sont revenus lors des éditions suivantes.



12. Nous n'avons aucune notion en mécanique. Que se passe-t-il si nous tombons en panne ? (Voir ART. 17 dans le règlement 2013)

Pour les concurrents en difficulté en RT, le service dépannage de l'organisation leur viendra en aide en tractant leur voiture jusqu'au Parc d'assistance à Spa.

Les réparations sont libres pendant toute la durée de l'évènement et ce uniquement dans les zones prévues indiquées dans le road-book. En cas d'immobilisation momentanée du véhicule, le concurrent aura la faculté de rejoindre l'évènement au départ d'une autre boucle en encourant les pénalités correspondantes.

13. Comment dois-je faire pour m'inscrire ? (Voir ART. 6 dans le règlement 2013)

Pour participer, vous devez nous faire parvenir votre formulaire d'inscription, ou compléter le formulaire on-line (www.racspsa.be). Dès réception, nous vous confirmons votre inscription et nous vous tenons informés régulièrement des préparatifs et de l'organisation du rallye. Les droits d'inscription s'élèvent à 950€ tva pour la catégorie Classic et 15000€ tva pour la Catégorie Legend, par voiture pour un équipage de 2 personnes. Le montant des droits d'inscription comprend 6% de tva, suivant décision n°ET119.653.

14. Je ne connais pas encore le nom de mon copilote ni même la voiture avec laquelle je vais participer ?

Dans ce cas, nous vous invitons à envoyer votre demande d'engagement, même incomplète, pour vous réserver une place dans la liste des engagés et vous assurer ainsi une participation.

Vous pourrez par la suite compléter ou modifier la composition de votre équipage ou de la voiture engagée (sous réserve de son éligibilité).

15. Qu'est-ce que le Road-book ?

Le road-book sera votre bible pendant toute la durée du rallye. D'une part, il vous indique l'itinéraire à suivre, avec la représentation des carrefours, changements de directions et les distances entre chaque note.

D'autre part, il comprend aussi des informations complémentaires très utiles, comme le timing détaillé de la journée, les plans d'accès aux sites du rallye, les zones d'assistance ... Les distances mentionnées dans le road-book le sont en kilomètres et miles.

16. Doit-on utiliser des cartes routières ?



Non car tout le parcours est représenté en note "fléché métré" dans le road-book. Néanmoins, rien ne vous empêche de vous munir des cartes routières détaillées de la région. Celles-ci pourront vous être utiles pour vous permettre, le cas échéant, en cas de problème de court-circuiter l'itinéraire.

17. Comment s'effectue le classement ?

Le rallye Legend Boucles de Spa est un rallye de type pénalisant. Tout au long du parcours, vous devez respecter un timing défini à la minute, voire pour certaines sections à la seconde. Tout retard ou avance sur ce timing entraîne une pénalité. L'article 25 du règlement récapitule le barème des pénalités. Les équipages les mieux classés sont ceux qui totalisent le moins de pénalités.

18. Comment dois-je m'habiller ? (Voir ART. 5 dans le règlement 2013)

- Legend Boucles de Spa® Regularity Classic

Le port du casque et ceintures de sécurité (ou harnais) est obligatoire pour le pilote et copilote dans les Sections de Régularité. Les pilotes et copilotes n'ont pas l'obligation de porter de combinaison de course, la tenue est décontractée. Prévoir cependant des vêtements chauds, qui peuvent vous protéger de la neige et de la pluie.

- Legend Boucles de Spa® Regularity Classic

Les pilotes et copilotes doivent porter, dans les Regularity Test, un casque homologué suivant les normes FIA 8860-2004 ou 8860-2010 ou SNELL 2000 ou SNELL 2005 ou British Standard BS6658-85 type A/FR ou SFI 31-1.A ou SF1 31.2.A., une combinaison, les sous-vêtement longs, chaussettes, chaussures, gants et cagoule homologuée, résistant au feu suivant l'homologation minimum 8856-2000 FIA. Voir Annexes L du Code Sportif International. Le copilote sera autorisé à ne pas porter des chaussures et gants résistant au feu repris dans l'Annexe L du Code Sportif International

19. Pendant le rallye, à qui m'adresser si j'ai une question ? (Voir Annexe II dans le règlement 2013)

Des relations concurrents sont à la disposition des participants pour répondre à toutes les questions.

20. Le GSM est-il autorisé ?

Oui, dans le respect de l'esprit fair-play de l'événement.

16 FÉVRIER 2013



21. Et si j'ai d'autres questions ?

Vous n'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier :

Legend Boucles de Spa®

Alain Waleffe

Rue Jules Feller 1

4800 Ensival

Par e-mail : legendbouclesdespa@cybernet.be

Par fax : 0032 (0) 87 47 49 87

Par GSM : 0032 (0) 473 30 13 77